



Date révision : 19/11/2020 Date impression : 19/11/2020

« Ce document est conforme au règlement REACH n°1907/2006/CE »

1. Identification du produit

1.1 Identification du produit

Référence du produit : 01 CSAFE01 XX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation : ruban adhésif

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur/Fabricant : GERGONNE INDUSTRIE

Z.I. Nord - Rue de Tamas - CS 70204 - 01117 OYONNAX CEDEX - France

N° téléphone : +33 (0)4 74 73 39 01

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° téléphone en cas d'urgence : +33 (0)4 74 73 39 01

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Aquatic Chronic – Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Symboles:



Mention d'avertissement : Aucun

Mention de danger : H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence : P273 : Eviter le rejet dans l'environnement

Indications complémentaires: Non applicable

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substance selon les évaluations PBT et vPvB (REACH annex XIII).

3. Composition / Information sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Chemical name	N°CAS	N° CE	Classification CLP	Concentration
Homopolymère d'éthène, PE	9002-88-4	618-339-3	Substance not classified	60% ≥ C > 80%
Zinc oxide	1314-13-2	215-222-5	Aquatic Acture - Catégory 1, M=1 Aquatic Chronic - Categorie 1, M=1	0,1 ≥ C > 5 %





4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Aucune mesure particulière n'est nécessaire

En cas d'ingestion : Consulter un médecin

En cas de contact avec la peau : Aucune mesure particulière n'est nécessaire En cas de contact avec les yeux : En cas d'irritation, consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction : eau, CO2, mousse, extincteur à poudre

Moyens d'extinction non appropriés : Aucun moyen inapproprié connu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers: En cas d'incendie, formation possible de gaz toxiques. Ne pas inhaler les gaz de combustion.

5.3 Mesures de protection

L'utilisation d'un masque respiratoire autonome est recommandée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non applicable

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Non applicable

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7. Manipulation et stockage accidentelle

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ce produit ne présente pas de risque d'émission ou d'exposition à des produits chimiques dangereux dans les conditions normales d'utilisation.

7.2 Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage :

Non applicable

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Il est recommandé de stocker le produit dans les conditions suivantes : température comprise entre 18°C et 30°C et une hydrométrie de 50% à 60% d'humidité relative. Dans ces conditions, le produit peut être conservé jusqu'à 12 mois dans son emballage d'origine.







8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :				
1314-13-2 Oxyde de zinc				
VME	Valeur à long terme: 5* 10** mg/m³ *fumées **poussières			

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel : Pas nécessaire

Mesures générales de protection et d'hygiène: Pas nécessaire

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Solide Couleur : Transparent Odeur : Faible

Odeur : FaiblePH : Non applicable

Point/intervalle d'ébullition : > 100°C
Point d'éclair : Non applicable
Inflammabilité : Non classifié
Dangers d'explosion : Non classifié

Propriétés comburantes : Non classifié
Pression de vapeur : Non applicable
Densité relative : Non applicable

Solubilité dans l'eau : Non applicable
 Solubilité dans les solvents : Non appli

Solubilité dans les solvants : Non applicable

· Viscosité : Non applicable

· Densité de vapeur : Non applicable

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif et stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Substances à éviter : Agents oxydants puissants

Produits de décomposition : Dans les conditions d'usage recommandées, il n'y a pas de produits de décomposition dangereux. Des produits de décomposition dangereux peuvent être libérés suite à une oxydation, un chauffage excessif ou à une réaction avec d'autres substances.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le zinc peut être attaqué par les acides sulfuriques et hydrochloriques dilués avec l'hydrogène. Le zinc réagit doucement avec l'ammoniaque et l'acide acétique, plus rapidement avec l'acide nitrique (avec formation d'oxyde de nitrogène et parfois de nitrogène.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas stocker à température > 50°C







10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux:

De la fumée d'oxyde de zinc peut être créé lors d'un procédé de chauffe.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de danger spécifique connu.

En l'état actuel de nos connaissances, et sous des conditions normales d'utilisation, le produit n'a pas d'effet toxique dangereux. Pas d'information connue au sujet d'une éventuelle toxicité ou sensibilisation.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données ci-après concernent l'oxyde de zinc (CAS 1314-13-2).

Acute toxicity (short term)

Dose/ No Effect Concentration	Duration of Test	Species	Result	Method	Source
EC50 = 0,17 mg Zn/L	72h	Selenastrum capricornutum (pH>7-8,5)	Dangerous for algae	OECD 201	Van Ginneken, 1994
EC50 = 0,67 mg Zn/L	48h	Ceriodaphnia dubia (pH<7)	Dangerous for shellfish	US EPA 821- R-02-012	Hyne et al 2005

No proven effect for acute toxicity to fish. (NOLC> 5.9 mg / L)

The M-factor for mixtures from this substance for acute toxicity is M = 1

Chronic toxicity (long term)

Dose/ No Effect Concentration	Duration of Test	Species	Result	Method	Source
NOEC = 102,1 μg/L	-	Selenastrum capricornutum pH 6- < 7	Dangerous in the long term for algae	-	CSR-zinc-2010
NOEC = 23,8 μg/L	-	Daphnia magna pH >7 - 8,5	Dangerous in the long term for crustaceans	-	CSR-zinc-2010

The M-factor for mixtures from this substance for chronic toxicity is M = 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.







13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le produit et son emballage peuvent être incinérés ensemble dans une décharge standard.

14. Informations relatives au transport

Selon les réglementations en vigueur, le produit n'est pas dangereux et n'est pas soumis à un étiquetage spécifique.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives européennes : Non classé

Symboles et indication de danger : Produit non dangereux

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues de notre savoir faire et sont données en toute bonne foi, mais sans toutefois aucune garantie du fait que les conditions d'utilisation et l'application finale du produit ne sont pas sous notre contrôle : tous les risques doivent être pris en compte par l'utilisateur final. GERGONNE INDUSTRIE ne peut assumer la responsabilité pour les pertes ou les dommages résultant de la mauvaise utilisation de ces informations.